

Comment faire une fiche de cours?

Par **Oseli**, le **27/09/2014** à **01:01**

Bonsoir! N'ayant pas trouvé de sujet où cela était expliqué clairement, je me suis permise d'en créer un.

Je viens d'entrer en L1 et j'ai commencé à ficher mes cours. Mais le fais-je correctement? En fait, je ne fais que réécrire le cours, mais de façon à le réduire, comme au lycée. Je ne rajoute rien et surligne juste avec différentes couleurs.

Mais l'un de mes professeurs nous a dit qu'on ne pouvait pas résumer les cours en amphî car ces derniers étaient déjà des résumés, d'où mon interrogation.

Je pense faire d'autres courtes fiches avec les auteurs évoqués et leur doctrine. Dans mes fiches de cours, qui restent relativement longues, j'y mets toutes les idées, ce qui implique les définitions. Cela est-il alors suffisant ou faut-il plutôt que j'y ajoute un apport personnel provenant des manuels? La manière dont je procède est-elle correcte?

Je suis complètement perdue concernant les fiches et toute aide est la bienvenue.
En vous remerciant de votre apport, je vous souhaite une agréable journée/soirée.

Par **gregor2**, le **27/09/2014** à **01:21**

Bonsoir,

franchement il n'y a pas de méthode miracle unique.

Ce que je fais c'est d'utiliser une copie double, je mets le titre de la leçon dessus et à l'intérieur ne me contente de mettre tout le cours en ULTRA résumé avec un plan apparent et clair et des problématiques intéressantes dans la confrontation des idées. Ça me permet de faciliter l'apprentissage par coeur et la visualisation du cours. Je glisse quelques phrases importantes en essayant de recouper des sources quand je peux.

Dans cette feuille double je glisse divers documents :

- * une liste des jurisprudences du cours (sur une feuille verte),
- * des paragraphes que je rédige moi même sur certains points précis ou même sur la matière en elle même (histoire de parler de tout ça à ma façon, je ne le fais pas systématiquement on va dire que je me laisse guider par ma motivation et mon inspiration mais ça paie toujours, quand je dois parler d'un sujet auquel j'ai déjà réfléchi et que j'ai déjà formulé par écrit je suis toujours plus efficace).

* le cours sur la copie double peut renvoyer vers une feuille volante pour plus de précision

Enfin les copies doubles avec les chapitres sont réunies par matières dans des feuilles doubles de classement (en couleurs).

L'idée est d'avoir des "blocs" à réviser, c'est ce qui me rend plus efficace.

Encore une fois chacun sa méthode, il y aura autant de façons de faire que d'étudiants je pense ...

N'oubliez pas de : 1/ tout apprendre
et 2/ ne pas oublier que le but est de tenir des réflexions, pas seulement de recracher le cours

Par **Sorayaa**, le **27/09/2014** à **10:59**

Hello,

je partage l'avis de gregor2, il n'y a pas de méthode miracle. Chacun a sa méthode.

Personnellement, je fais 2 types de fiches:

-une fiche synthétique du cours (idée + jurisp)

-une fiche plan en fonction de l'exercice que j'aurais à l'examen.

Le cours ne s'apprend pas de la même façon selon que l'on a un cas pratique, une dissertation ou un commentaire d'arrêt à l'examen.

J'avais un chargé de td qui nous disait qu'il n'avais jamais fiché son cours. Il apprenait le cours d'amphi et faisait des plans à côté même pour les cas pratiques.

Plusieurs de mes amis font ça aussi et j'avoue m'être inspiré de cette méthode qui me correspond bien je pense.

Mais comme le dit gregor2, pas de méthode miracle.

Personnellement, je pense que chaque personne développe sa propre méthode en fonction de ses facilités.

Bonne journée

Par **Oseli**, le **01/10/2014** à **15:21**

Merci beaucoup pour vos réponses.

J'ai plutôt une mémoire visuelle alors je vais continuer à ficher mes cours. Cependant, je vais

désormais aller à l'essentiel et utiliser des copies doubles, c'est bien plus pratique que les fiches bostons. Au contraire, je vais garder ces dernières pour les jurisprudences et les auteurs.

Encore merci, vos conseils m'ont été vraiment très utiles.

Par **Yn**, le **01/10/2014** à **15:32**

Personnellement, je procède toujours de la même façon depuis des années :

- Une fiche générale très synthétique afin d'avoir une vue globale du cours en une page ou deux. C'est très pratique, on a l'impression d'embrasser tout le programme rapidement et permet de faire jouer les rappels.

- Une fiche par thème traité (ex. en L1 : la vie privée, l'état des personnes (nom, sexe), les incapacités, etc.) avec les définitions, la jurisprudence et quelques grandes idées.

Pour faire cela, il faut impérativement connaître son cours pour isoler les éléments importants et délaissier les choses plus annexes. Mais c'est une bonne méthode pour apprendre l'essentiel du cours, ce qui n'épuise évidemment pas le programme des révisions.